



Résiliation contract internet

Par **N4naki**, le **19/05/2011 à 17:57**

Bonjour,rnrnJ'ai actuellement un forfait Internet chez Orange auquel j'ai souscrit il y a environ 9 mois.rnrnSeulement, étant étudiant et changeant de projet, je retourne vivre chez mes parents. Je quitte donc mon appartement et souhaite résilier mon forfait Internet.rnrnOrange me dit que ce n'est pas possible, quel sont mes recours juridique?rnrnCordialement,

Par **chaber**, le **19/05/2011 à 18:31**

bonjourrnrnvous avez certainement souscrit un engagement d'1 an.rnrnUne résiliation anticipée est valable, selon les conditions générales, pour un déménagement à l'étranger en le justifiant

Par **N4naki**, le **19/05/2011 à 19:14**

Bonjour,rnrnAprès quelques recherches, j'en viens aux même conclusions que vous: la résiliation est possible seulement en déménageant à l'étranger.rnrnSeulement, ce n'est pas le cas. C'est un simple déménagement. Je ne vais pas continuer de payer pour un abonnement non utilisé.. Je pensais qu'un déménagement seul était une raison valable.rnrnIl n'y a aucun recours?

Par **chaber**, le **19/05/2011 à 19:46**

ok mais je vous conseille de demander rapidement la résiliation pour la date anniversaire afin de ne pas l'oublier

Par **mimi493**, le **19/05/2011** à **20:13**

Le déménagement met fin au contrat sirn- déménagement dans un lieu où l'accès n'est pas possible par cet opérateur- déménagement dans un logement où il y a déjà un accès à Internet